



**Conseil économique  
et social**

Distr. GÉNÉRALE

E/CN.15/1997/2/Corr.1  
8 avril 1997

FRANÇAIS  
Original : ANGLAIS

---

COMMISSION POUR LA PRÉVENTION DU CRIME  
ET LA JUSTICE PÉNALE  
Sixième session  
Vienne, 28 avril-9 mai 1997  
Point 3 de l'ordre du jour provisoire

**DIXIÈME CONGRÈS DES NATIONS UNIES POUR LA PRÉVENTION  
DU CRIME ET LE TRAITEMENT DES DÉLINQUANTS**

**Préparation du dixième Congrès des Nations Unies pour la prévention  
du crime et le traitement des délinquants**

*Rapport du Secrétaire général*

*Rectificatif*

*Page 22, paragraphe 116*

La troisième phrase *devrait être libellée comme suit* : La réunion a conclu ses travaux sur la question en faisant observer que les suggestions qui avaient déjà été faites par les États Membres et d'autres organismes pourraient être regroupées sous les grandes rubriques ci-après :